

TRAVAUX ACHÉVÉS :

Allée des Écureuils : la reprise du réseau d'éclairage public a été effectuée suite à des dysfonctionnements sur le réseau souterrain. L'éclairage de la Bâtie est à présent fonctionnel, entièrement équipé de luminaires LED, assurant ainsi une économie de plus de 50 % sur la facture énergétique.

Aménagements centre commercial : le nouvel



aménagement du centre commercial a été mené en régie, avec de nouvelles plantations pour redonner une visibilité à la zone centrale, des bancs utilisant habilement l'existant et un gazon repris intégralement. Une nouvelle aire de jeux a été mise en service pour le plus grand bonheur des enfants.

Crèche : une climatisation a été installée sur une partie des locaux de la crèche, notamment dans la salle

principale d'activité, pour améliorer l'accueil estival des enfants et les conditions de travail du personnel en cas d'épisode de canicule.

TRAVAUX À VENIR :

Les Mouettes : des travaux seront entrepris cet été pour augmenter la capacité d'accueil du restaurant scolaire. La grande salle d'activité sera coupée en deux par une cloison fixe, permettant de créer une salle de sieste et une 3^{ème} salle de restauration scolaire.

Gymnase : Les travaux de rénovation intérieure partielle ont démarré le 20 juin et se poursuivront jusqu'à fin juillet. Ils concernent la mise aux normes des terrains de basket, le remplacement des bardages translucides, la réfection des murs intérieurs et la fermeture de la zone d'après de gymnastique.

École maternelle : La rénovation intérieure phase 2 se poursuit cet été avec le groupe des petits. Les faux plafonds et l'isolation, l'éclairage LED, les peintures et la ventilation double flux seront l'objet des travaux.

Éclairage public centre commercial : L'éclairage public sera rénové au début de l'été selon la réglementation, avec la suppression des ballons fluorescents, remplacés par des luminaires LED dont le nombre a été considérablement diminué, tout en permettant un éclairage plus performant, plus économe avec un gain supérieur à 50 % sur la facture d'énergie.

Voiries : 4 sites feront l'objet de travaux cet été et au début de l'automne : l'extrémité en impasse du chemin de Casselagnat, le carrefour avenue de Salins / rue des Vignes, les cheminements piétons du Clos Besson à proximité des Mouettes et les conteneurs semi-enterrés de l'allée des Cerisiers.

D'autres reprises ponctuelles pourront avoir lieu notamment en entretien de chaussées avec des enduits superficiels.

Équipement communal : Un nouveau véhicule utilitaire de seconde main a été acquis pour le service bâtiment, compte tenu des 18 années de service du précédent véhicule.

INFOS DIVERSES

INFOS EMPLOI

Dans la continuité de l'action en direction des demandeurs d'emploi, la Commission des Affaires Sociales vous informe qu'un panneau « offres d'emploi » peut être consulté dans le passage entre la Poste et le Tabac Presse, ainsi que sur le site internet de la Commune www.barby73.fr

CIRCULATION ROUTIÈRE

Rappel : Le respect de la priorité à droite est d'usage sur le territoire de la Commune en l'absence de signalisation au sol ou verticale.

PARC MALATRAY

Les élèves de CM2 ont réalisé avec l'aide de Mmes Malleville et Moureaux, Institutrices à l'école élémentaire, un petit fascicule sur les essences des arbres du parc Malatray. Celui-ci est disponible en mairie et peut servir de guide lors de votre prochaine promenade en ce lieu.

RECOMMANDATIONS ET RAPPEL DIVERS

Lutte contre le moustique tigre!

Le moustique *Aedes albopictus*, originaire d'Asie, se distingue par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 20 départements.

Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 5 départements de la région (Ardèche, Drôme, Isère, Rhône et Savoie).

Ce moustique est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité au lever du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue et du chikungunya si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne véhiculant le virus dans son sang. Il devient ainsi capable de transmettre

la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous!

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance). Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas de l'éliminer durablement, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos :

- Couvrir, jeter, vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau.
- Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- Entretenir le jardin : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux, réduire les sources d'humidité.
- Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Si vous trouvez un moustique tigre

Les autorités sanitaires régionales suivent avec attention l'extension de l'implantation du moustique tigre. L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place. Si vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme www.signalement-moustique.fr.

DIVAGATION DES CHIENS ET DÉJECTIONS CANINES

Malgré la mise en place de dispositifs gratuits, les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la Commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution qui remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre ville, est aggravée par la présence de chiens errants. Au-delà de la propreté du village, il est question de sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou tout incident (déjections, sacs-poubelles éventrés, nuisances sonores). **Sacs distribués gratuitement en Mairie.**



AGENDA

→ JUILLET

Samedi 2 : Nuit des Églises

Lundi 4 : Conseil Municipal à 19h

Mardi 5 : Trophées de la Commune à 19h
salle des mariages

→ AOÛT

Lundi 22 : Cérémonie à la mémoire des Fusillés
Barby/Chignin 18h

Jeudi 25 : Ciné Plein air 21h « Comme un avion »

Mardi 30 : 13h30-19h Agence itinérante des voyageurs

→ SEPTEMBRE

Jeudi 1^{er} : Rentrée scolaire

Dimanche 4 : Petit-déjeuner du GAB centre commercial à partir de 8h

Lundi 5 : Vernissage exposition photos de B. Moreaux
« portes et fenêtres » à 18h salle des mariages

Lundi 19 : Conseil Municipal à 19h

Jeudi 29 : Conférence « Responsabilité associative »
avec PSA à 18h30 salle des mariages.



SOMMAIRE

Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS

Page 2.

Urbanisme, Transport

Page 3.

Barby dynamique

Page 4.

Travaux, Infos diverses, Agenda



MAIRIE - Place de la Mairie - BARBY.

Tél. 04 79 33 08 51

mairie@barby73.fr - www.barby73.fr

Horaires d'ouverture au public

le lundi de 14h00 à 18h00,

du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30

et de 14h00 à 18h00

**Fermeture exceptionnelle des services
de la Mairie le vendredi 15 juillet**

L'actualité reste chargée à Barby en cette fin d'année scolaire.

Après un printemps particulièrement pluvieux, l'arrivée de l'été sera synonyme de retour du soleil, espérons-le, et de coupures estivales diverses.

Si l'eau est toujours un élément vital et que notre végétation arboricole s'en trouve fort bien en cette saison, le trop d'eau s'est accompagné, comme dans de multiples communes voisines, de perturbations liées à des écoulements de surface non maîtrisés. Une météo plus traditionnelle devrait nous permettre de retrouver calme et sérénité. Tout a été mis en œuvre pour une remise en état la plus rapide possible et pour prévenir toute nouvelle situation de même nature.

Les chantiers, publics ou privés, se poursuivent sur la Commune et vous pourrez prendre connaissance de leur avancement par des informations synthétiques dans cette édition du Barby Flash. La réflexion d'urbanisme concernant le développement et la requalification du centre-bourg, après la réunion publique de présentation des conclusions du 29 juin dernier, va quant à elle maintenant pouvoir se décliner en projets opérationnels selon plusieurs phases successives et/ou concomitantes. La priorité reste l'attractivité et la visibilité du centre commercial à conforter par son ouverture, son accès direct en prolongement de la voirie, sa signalétique mais aussi par l'amélioration de son cadre et la modernisation de ses installations. Un potentiel de nouveaux habitants à accueillir dans de futures constructions viendra accroître la demande dans les commerces et développer leur activité.

Sous l'égide de Chambéry métropole compétente, l'évolution des transports en commun devra aussi accompagner ces évolutions urbaines. Un meilleur service (vitesse et cadencement mais aussi dessertes fines) devra réunir le plus grand nombre pour faciliter l'usage du bus qui doit devenir le plus possible compétitif par rapport à la voiture particulière traditionnelle. C'est ainsi encore des gains économiques et en matière de réduction de gaz à effet de serre qui devront s'imposer petit à petit à la condition que chacun se sente concerné et associé aux nouvelles orientations à venir.

Pour préparer l'avenir, l'équipe municipale se doit de porter ce projet de développement raisonné tout en préservant ce qui fait le charme de notre petite commune, à savoir la proximité et la convivialité. Cet état d'esprit est d'ailleurs parfaitement incarné par exemple par le café « Au bonheur d'une pause » ouvert à tous et récemment installé entre la mairie et le centre commercial ou par les nombreuses manifestations culturelles ou sportives de ces dernières semaines. De très nombreux moments chaleureux ont ainsi réuni petits et grands : spectacles de cirque à l'école élémentaire, fêtes des voisins, fêtes de la musique, du Relais Assistants Maternels, anniversaires du quartier du Clos Gaillard ou du Taïdo, spectacle fin d'année des Temps d'Activités Périscolaires, forum des associations et traditionnelles faïlles du GAB ou encore la grande fête du vélo avec le départ de la 2^{ème} étape du Tour de Savoie Mont Blanc.

Très bon été à tous en vous donnant déjà rendez-vous à la rentrée prochaine.



Barby ville départ Tour Savoie Mont Blanc 17 juin 2016

LA VIE À BARBY

URBANISME

Les projets d'urbanisme et les travaux qui en découlent sont nombreux actuellement sur la Commune.

RÉSIDENCE ST MICHEL – CLOS DES CORTI

Au sud, deux projets importants sont en cours et chacun peut voir au quotidien la progression des chantiers que ce soit pour la résidence « le St Michel » dont les terrassements dans le rocher sont en cours et qui verra à terme la livraison de 15 logements, ou pour le « Clos des Corti » dont une partie des 72 logements sera livrée dès cette année.

GRAND CLOS

Sur les coteaux, le chantier de viabilisation du « Grand Clos » avance comme prévu. Le chemin des Boîtes, rendu plus accessible, sera rouvert cet été et les travaux de voirie et VRD se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Les travaux d'espaces verts et de plantations seront terminés plus tard.

Quatre permis de construire seront déposés très rapidement. Ils représentent environ la moitié des logements à construire et concernent les logements sociaux (locatif et accession). Notre concessionnaire la SAS 73, a lancé, en accord avec la commune, une consultation dans le but de retenir deux promoteurs privés qui construiront les logements en accession libre. Le choix des lauréats sera fait à l'automne sur la base d'esquisses réalisées par les candidats et qui

seront exposées en mairie pour avis, comme précédemment, avec un objectif de dépôt des permis au début de l'année 2017.

CENTRE BOURG

Le dernier projet sur lequel la Commune travaille est celui de l'aménagement du Centre Bourg. Après avoir requalifié le centre commercial (sens de circulation, signalisation, espaces verts, jeu d'enfants et éclairage), les élus ont présenté lors de la réunion publique du 29 juin les orientations d'aménagement issues du travail réalisé par l'équipe de l'architecte urbaniste Alan HENNESSY en concertation avec les Barbysiens. Les orientations retenues se traduiront, avant la fin du mandat, par la création d'une nouvelle voirie raccordée à la route de La Trousse et débouchant face à la mairie afin de renforcer encore la centralité et l'attractivité du centre commercial. Dans un premier temps, trois immeubles devraient pouvoir être construits en bordure de cette nouvelle voie. Nous terminerons la requalification du centre commercial par le relogement de la Poste dans les locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne, l'agrandissement du Crédit Agricole et la déconstruction des locaux occupés actuellement par la Poste. Cela permettra d'ouvrir le centre commercial.

Les prochaines étapes de ce projet, après la présentation du 29 juin, porteront principalement sur la modification des documents d'urbanisme afin de le rendre possible, le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la création de la nouvelle voirie et la recherche de promoteurs pour la construction des logements. La volonté de l'équipe municipale est de continuer à associer l'ensemble de la population ainsi que les commerçants, particulièrement concernés par le projet.

L'ensemble de ces projets vise à donner une dynamique à notre Commune, à prendre notre part dans la croissance démographique de l'agglomération tout en conservant à BARBY le caractère et le charme auxquels nous sommes tous très attachés.



TRANSPORT

NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN

La salle des mariages était comble lors de la réunion publique organisée le 8 avril dernier, à la demande de la mairie de Barby, par Chambéry métropole concernant les modifications des lignes de bus à compter du 29 août 2016.

Les techniciens de l'agglomération ont présenté le nouveau schéma qui s'articule, pour les Barbysiens, autour de 3 lignes :

- 1 - Une ligne « structurante » qui s'appellera la Chrono B (et non plus ligne 7)** et qui aura un cadencement toutes les 10 minutes environ. Elle reliera le Roc Noir (à Barby) aux Hauts de Chambéry en passant par le carrefour de la Trousse, la zone commerciale de Bassens et l'avenue des Ducs à Chambéry. Les arrêts seront sur Barby : route de la Trousse, avenue Paul Chevallier, la Monférine, Clos Dupuy, les Rochettes, Chaffat et Roc noir.
- 2 - Une ligne secondaire (qui s'appellera ligne 6 et non plus 22)** cadencée toutes les 30 à 40 minutes reliera St Baldoph à la zone commerciale de Bassens en passant par Médipole, lycée du Granier, Super U, Zone artisanale des Epinettes, Mairie de Barby, Casselagnat.
- 3 - Une ligne tertiaire (qui s'appellera ligne 13)** reliera La Thuile au Parc relais de la Trousse

(connexion avec la ligne Chrono B) en passant par les Hauts de Barby avec des bus en heures de pointe matin et soir et le reste du temps en transport à la demande sur appel 2 heures avant.

Cette présentation a permis aux habitants de percevoir à la fois les avantages et les inconvénients de ce nouveau réseau de transport en bus.

L'avantage principal réside dans l'augmentation de l'offre sur la ligne principale (Chrono B) avec un doublement du nombre de bus, par rapport à la ligne 7 actuelle, et une réduction du temps de transport Barby - Chambéry.

L'inconvénient majeur est que le bus de la ligne Chrono B ne passera plus devant la mairie. Les habitants du centre devront le prendre soit Avenue Paul Chevallier, soit Route de la Trousse.

Catherine Chappuis, Maire, a fait remarquer qu'au moment où la municipalité a pour ambition, par son projet centre bourg, de redynamiser son centre commercial, le fait que la ligne principale ne passe plus devant la mairie est très préjudiciable.

Josiane Beaud, Vice-Présidente à Chambéry métropole, chargée des transports, a répondu que si la mairie de Barby réalisait une nouvelle voie routière allant de la route de la Trousse à la mairie (comme envisagée), l'agglomération la financerait (cette voie devenant d'intérêt communautaire) et ainsi le bus repasserait devant la mairie.

Autres points abordés :

- Les habitants de Barby ont regretté que la ligne Chrono B ne desserve pas directement la gare de Chambéry ; il faudra soit aller à pied à partir de l'avenue de Ducs soit prendre la ligne 6 et récupérer une autre ligne Chrono,
- Les habitants du petit Leysse à St Alban-Leysse, présents, ont marqué leur profond mécontentement sur ce nouveau schéma se considérant comme abandonnés.

Mme Beaud a rappelé dans son commentaire financier que le prix payé par l'utilisateur ne représente en moyenne que 18 % du coût du service, le reste, 82 %, étant financé par les employeurs publics et privés par la taxe sur les transports. En conclusion, Mme Beaud a donné rendez-vous pour une réunion après 6 mois d'exploitation pour faire un nouveau point et envisager les éventuelles modifications nécessaires.

Les travaux pour la mise en place du nouveau réseau de bus ont été suspendus le 2 juin dans l'attente d'une décision de justice qui doit déterminer si les procédures juridiques ont bien respecté les règles légales, en particulier, en matière de concertation et de P.D.U. (Plan Développement Urbain). À ce jour, nous ne savons pas si le nouveau plan de déplacements sera bien mis en place au 29 août 2016. Les informations (tracés des lignes, horaires) sont disponibles en mairie.

LA VIE À BARBY

BARBY DYNAMIQUE

Au cours de ce trimestre, de très nombreuses animations ont marqué notre Commune.
Vous trouverez ci-dessous quelques-unes d'entre elles. Grands remerciements aux associations.

Barby en fête - juin



Concert organisé par le GAB - juin



Fête de la musique organisée par le café associatif - juin



Tour Savoie Mont Blanc (étape 2) départ de Barby - juin



Fête des enfants du RAM - mai



40 ans du Clos Gaillard - mai



Cirque à l'école élémentaire - mai



Escalade au Centre de loisirs - avril



Fête du tennis - avril



Trail du Mont St Michel - avril

